

Ivry, le 24 Août 1998

NOTE N°4 A BERNARD CAZENEUVETURQUOISE.

Le dossier "*Turquoise*" est particulièrement dense.

D'emblée, toutefois, une opinion différente s'exprime sur les résultats de l'opération. Si tout le dossier s'oriente en sens inverse, le rapport de fin de mission rédigé par le colonel Sartre porte cette appréciation : "*Grand échec de Turquoise, l'action humanitaire aura été inadaptée et insuffisante, ne répondant pas aux besoins de la population et privant la gestion de crise d'un outil privilégié*".

D'une façon plus générale, deux remarques peuvent être faites :

l'opération "*Turquoise*" résulte d'une décision de l'ONU. Son mandat est fixé par elle. Nous aurions sans doute besoin, à ce stade, de précisions concernant les démarches entreprises par la France au plan international, les difficultés rencontrées, les oppositions manifestées. Que voulait la France sur le sujet Rwanda ? La connaissance des TD concernant notre action à l'ONU s'avère nécessaire. Ce volet constitue, en l'état de ma consultation des dossiers, le point faible. Notre présence (commission des AE) nous rend sans doute très intéressé à ce terrain essentiel.

l'abondante documentation sur "Turquoise" laisse toutefois un point de côté alors qu'il est objet de controverse : la zone de sécurité mise en place a-t-elle ou non permis le départ de nombreuses forces FAR, de responsables et d'armements - y compris hélicoptères...A Goma il semble bien que les FAR étaient organisées et "travaillaient" la population réfugiée. C'est le "silence radio" sur ces points dans l'ensemble que nous avons reçu.



Jean-Claude Lefort

° *Double à Monsieur Drain.*